

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 JUIN 2013

Délibération n° D-2013-247

Opération d'aménagement de la Place du Donjon
et son environnement - Marché de travaux du Lot 1
Terrassement généraux, VRD - Avenant N°2

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/05/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 10/06/2013

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

Secrétaire de séance : Frank MICHEL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Emmanuel GROLLEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Amaury BREUILLE

Direction Espaces Publics**Opération d'aménagement de la Place du Donjon
et son environnement - Marché de travaux du Lot 1
Terrassement généraux, VRD - Avenant N°2**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération en date du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a approuvé le marché de maîtrise d'œuvre à souscrire avec le groupe IN SITU (mandataire) pour la reconquête des espaces publics de la place du Donjon et de son environnement.

Par délibération en date du 9 mai 2011, le Conseil municipal a approuvé le marché de travaux du lot 1 à souscrire avec l'entreprise EUROVIA.

Dans le cadre de la gestion des aléas de chantier et en raisons d'adaptations techniques nécessaires rencontrées depuis le début de l'opération, les travaux actuellement en cours nécessitent un ajustement du montant du marché de travaux au lot 1 :

- sur la Tranche Ferme :

- mise en place de fourreaux et chambres de tirage en prévision de l'éclairage du Donjon,
- mise en place de cadettes supplémentaires Quai Cronstadt (face aux halles).

- sur la Tranche Conditionnelle relative à la fourniture et à la pose de mobilier urbain :

- déduction de sujétions non réalisées

Le montant du marché initial est modifié comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

| Lot | Désignation | Titulaire | Montant Marché TTC | Avenant N°1 TTC | Avenant N°2 TTC | Montant après avenant TTC |
|--------------|---------------------------|----------------|-----------------------|--------------------|---------------------|------------------------------|
| 1 | Tranche Ferme | EUROVIA | 2 651 058,22 € | 86 315,83 € | 19 918,18 € | 2 757292.23 € |
| | Tranche Conditionnelle | EUROVIA | 39 934,44 € | / | - 29 708,64 € | 10 225,80 € |
| | Option | EUROVIA | 14 651,00 € | / | / | 14 651,00 € |
| Total | | EUROVIA | 2 705 643,66 € | 86 315,83 € | - 9 790,46 € | 2 782 169,03 € |

L'écart entre le montant initial et le nouveau montant du marché est de **2,83 %**

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant N° 2 au marché de travaux du lot 1 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 0 |

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE